



BARBERAZ *Infos*

HIVER 2020

Le mot du maire



Avec 33% de réduction des gaz à effet de serre (GES) entre 2009 et 2018, Barberaz fait figure d'excellent élève en termes d'initiatives et de travail conduit depuis plusieurs années pour arriver à ce résultat en matière de gestion de ses énergies.

Notre Centre Communal d'Action Social (CCAS) a repris depuis ce début d'année la gestion de l'EHPAD des Blés d'Or. Un nouvel atout pour notre politique d'action sociale qui prend une nouvelle dimension et pour le soutien aux personnes âgées dépendantes et à leurs familles que l'on se doit d'aider et de ne pas abandonner en termes de politique publique.

Avec dévouement,

David DUBONNET



Sommaire

- 2-3** Urbanisme/Environnement
- 4** CCAS
- 5** Travaux
- 6** Enfance
- 7** Vu à Barberaz
- 8** Brèves / Agenda

Élections municipales

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h à la salle polyvalente. Se munir d'une pièce d'identité et de sa carte d'électeur pour pouvoir voter.



Retrouvez toute l'actualité de Barberaz sur le site internet www.barberaz.fr et sur la page Facebook de la commune.





Le PLUi HD approuvé

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUi HD) est le document d'urbanisme visant à planifier et gérer le développement et l'aménagement du territoire sur l'ensemble des 38 communes de l'intercommunalité à l'horizon 2030.

Ce document a été approuvé par Grand Chambéry le 18 décembre 2019 et sera en vigueur début février sur notre commune. Il précise les droits à construire, les terrains qui devront rester agricoles et naturels, les contraintes liées aux réseaux de gaz, au risque d'inondation, etc...

Il est le fruit de quatre années d'élaboration en étroite collaboration avec l'Agglomération, l'État et avec une importante concertation tout au long de ces années.

Avec son positionnement dans le secteur urbain de l'agglomération, l'enjeu pour notre commune était de conserver notre paysage, notre verdure, nos espaces de respiration tout en permettant aux nouveaux arrivants (souvent des enfants de Barberaz) de s'installer.

Avec un règlement commun à l'ensemble des communes urbaines, l'enjeu était de taille pour notre commune. Vos élus ont su défendre point par point les spécificités de Barberaz et ont permis de sanctuariser l'ensemble du tissu agricole et naturel et d'inscrire dans le règlement une quasi impossibilité pour les promoteurs immobiliers de raser une maison pour construire un immeuble...

Les documents applicables à Barberaz sont téléchargeables sur le site internet de la commune à la rubrique urbanisme ou consultables en mairie.

Nos parcs deviennent des refuges LPO



Le parc des Chenevis et le square Émile Mariet sont classés en refuges LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) depuis janvier 2019.

Un refuge LPO est un terrain, public ou privé, sur lequel le propriétaire :

- utilise des techniques respectueuses de l'environnement et économes en énergie ;
- adopte les principes de gestion écologique ;
- favorise la biodiversité en aménageant écologiquement son espace vert.

Un plan de gestion différenciée mis en place recommande :

- de passer sur certaines zones d'une pelouse à des facettes de prairie pour une diversification de la flore et des insectes ;
- de préserver les arbres en place, de planter 2 ou 3 arbres ou arbustes isolés et de diversifier progressivement les haies existantes ;
- de poser des nichoirs à oiseaux et à chauves-souris ;
- l'aménagement d'hôtels à insectes ou spirales en pierres sèches.

ASDER

L'ASDER, Agence Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables, assure la mission d'Espace Info Energie de la Savoie et sur la partie Sud de la Haute-Savoie. C'est une mission de service public garantissant la neutralité des conseils gratuits et indépendants de tout fournisseur de matériaux ou équipements. Cette garantie vient du soutien par des structures publiques telles que l'ADEME, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le département de la Savoie et des collectivités locales.

Ces conseils portent :

- sur la rénovation ou la construction d'une maison individuelle ou d'une copropriété,
- sur les aides financières dont vous êtes susceptibles de bénéficier en fonction des travaux envisagés,
- sur le choix des matériaux d'isolation et équipements de chauffage, ventilation, etc.

Plus globalement, il s'agit de vous aider à réaliser des économies d'énergie, que ce soit en terme de gestes au quotidien ou d'investissements pour le logement.

Les matériaux biosourcés et les énergies renouvelables, économes en énergie fossile, vous seront conseillés mais d'autres solutions seront recherchées si cela ne correspond pas à votre situation.

Contactez les conseillers Info Énergie de l'ASDER SAVOIE :

- par téléphone au **04 79 85 88 50**
- sur rendez-vous à la Maison des Énergies, 124 rue Bon Vent, à Chambéry.



De nouvelles acquisitions de biens

La commune de Barberaz a programmé l'acquisition par préemption de deux parcelles bâties :

- 80 route d'Apremont, d'une superficie de 465 m² pour la somme de 200 000 € (acte signé le 25 janvier) ;
- 10 avenue du Mont Saint Michel, d'une superficie de 3 270 m² pour la somme de 600 000 € (acte en cours de préparation).

D'autres réserves foncières sont aussi prévues pour garantir cette fois des espaces verts.

Ces acquisitions permettront notamment de mieux réorganiser les services techniques, d'améliorer notre cadre de vie ou de mieux favoriser le développement économique et l'emploi.

Malgré un emprunt d'1,23 M€ réalisé pour ces acquisitions et celui d'1 M€ réalisé il y a deux ans pour la Mairie, l'endettement est de 200 € par habitant, soit parmi les plus bas des communes de notre strate. Le délai d'extinction de la dette passe à moins de 10 ans.



Propriété située au 10 avenue du Mont Saint Michel

L'EHPAD Les Blés d'Or à Saint Baldoph reste public



Après 18 mois de réflexion et d'échanges avec les services de l'État, du Département, de l'ARS et la mobilisation de beaucoup d'acteurs, résidents, familles, membres du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique), la gestion de l'EHPAD des Blés d'Or est reprise depuis le 1er janvier 2020 par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Barberaz.

En effet, il y a deux ans, la loi « NOTRe » imposait la dissolution des SIVU ; structure en charge de la gestion de cet établissement. L'EHPAD reste un service public territorial, accessible à tous avec des tarifs attractifs, et au grand soulagement des salariés permet le maintien de leur statut. Sa gestion reste totalement indépendante du budget de la commune comme à l'époque du SIVU.

Chaleureuse ambiance au repas des aînés



Comme chaque année, les aînés de la commune sont invités par la municipalité, notamment le centre communal d'action social à participer à un dimanche festif autour d'un repas et avec une animation.

Cette année, dans la grande salle polyvalente se sont retrouvés plus de cent participants, accueillis par Monsieur le Maire, la Vice Présidente et des membres du CCAS, ainsi que des élus.

Un repas savoureux qui a fait l'unanimité leur a été servi, suivi d'un après-midi musical animé par le groupe "Star Swing" dans une chaleureuse ambiance, où danseuses et danseurs ont pu exercer leur talent.

Travaux en cours et à venir

- Livraison de la résidence intergénérationnelle Les Jardins de Marius, route d'Aprémont, en avril.
- La maison Therme, qui se situe au rond-point de la route d'Aprémont et de l'avenue du Stade, va être démolie pour laisser place à un parking de 22 places de stationnement supplémentaires au centre bourg.
- La première phase des travaux d'équipement de la commune en fibre optique et vidéo-protection commence en début d'année. Le projet s'étend sur 3 ans. Aujourd'hui 70% de la commune est raccordable à la fibre.
- Pendant les vacances d'avril, les bardages du groupe scolaire Concorde vont être rénovés et repeints.



Résidence intergénérationnelle Les Jardins de Marius

- Les salles d'archives de la mairie vont être aménagées en archives mobiles occasionnant un gain d'espace sensible.
- Deux fois par an, une campagne de dératisation est organisée. La prochaine se déroulera au mois de février.
- La mise en conformité de l'accessibilité des bâtiments communaux se poursuit.

Vidéo-protection



C'est l'aboutissement de deux années d'études pour ce projet de vidéo-protection visant à prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens.

La première phase des travaux commencera cette année par l'installation du local technique, et la sécurisation des groupes scolaires et de la Mairie. Viendra ensuite la pose des caméras sur les bâtiments communaux, et enfin sur les voies publiques, les axes stratégiques, et sur des points de fuites aux entrées et sorties de la Commune.

Maintenance de l'éclairage public

L'entreprise CITEOS, implantée à Barberaz, est titulaire de la maintenance de l'éclairage public, ce qui permet un service réactif et de proximité. On peut constater que le taux de panne a été divisé par 2 en 5 ans et que le nombre de lampes remplacées est en baisse globale. Cette diminution s'explique par les actions de prévention de la part de CITEOS et par le renouvellement progressif du parc lumineux en LED.

Livraison du bâtiment "La Fabrik"

Lundi 27 Janvier se tenait la dernière réunion dite de " point d'étape " avec le promoteur Vinci Immobilier et la société de commercialisation Axite/Cbre.



Il ne reste aucune surface de disponible dans le bâtiment de bureaux La Fabrik. Vinci Immobilier nous confirme que les locaux seront disponibles aux différents professionnels entre le 15 et le 19 février pour la réalisation de leurs aménagements intérieurs.

Il reste un seul lot de 165 m² au rez-de-chaussée du bâtiment Adèle. C'est un bel emplacement le long de la place de la mairie et de la belle promenade arborée, flanquée de l'oeuvre en bronze du talentueux artiste savoyard Livio Benedetti ; avis aux amateurs...

La municipalité souhaite la bienvenue à tous les nouveaux partenaires du monde médical, des différentes activités du secteur tertiaire et des commerces.

Une parfaite alchimie au sein d'un vrai centre dont tous les partenaires et les habitants, jeunes et moins jeunes, tireront le plus grand profit dans une belle harmonie.

Éveil des sens pour les plus petits

Au multi accueil des « p'tits loups », la magie de Noël opère ! Les cinq sens sont mis en éveil.

Quelques activités dans le thème ont été proposées : Lors d'un atelier cuisine, les petits mettent la main à la pâte : ils découvrent la texture, la goûtent (pour les plus téméraires). L'odeur des sablés et gâteaux embaument la cuisine et le goûter devient fête quand les enfants partagent leur création.

La décoration d'un grand sapin en carton a séduit les plus grands : il suffit d'un peu de peinture, de la colle, du papier crépon et de quelques décorations.

Pour terminer en beauté, la compagnie « Air d'Ailleurs », nous a proposé le spectacle de Noël. Petits et grands ont été entraînés dans un univers coloré, poétique et féérique : c'est l'histoire de Gotita une petite goutte d'eau portée par une jolie voix et des instruments de musique.



Spectacle de Noël des écoles

Le conte médiéval des aventures du Roman de Renard adapté par la compagnie l'Effet Railleur a entraîné les enfants des écoles dans un univers loufoque, où se sont mêlés conte, clown, jonglerie et acrobaties. La fin du spectacle s'est clôturée par un goûter dans les classes.



Piedibus et vélobus



Basé sur le même principe qu'un ramassage scolaire, l'objectif des Piedibus/Vélobus est de permettre à un maximum d'enfants d'aller à l'école à pied ou à vélo en toute sécurité. Des adultes volontaires accompagnent les enfants à tour de rôle depuis un point de départ jusqu'à l'école en passant par des points d'arrêts déterminés. La création d'une ligne a de nombreux avantages, sur la santé, l'autonomie des enfants, leur sécurité, l'environnement, la convivialité...

Alors pourquoi ne pas créer une ligne sur Barberaz ?

Le morceau de sucre 73

Laëtitia Laurenti est la maman de Lou, 11 ans, atteinte de diabète de type 1 depuis mars 2018. Elle souhaite créer un groupe de parole et d'entraide afin de pouvoir échanger, partager et surtout afin que les jeunes diabétiques puissent rencontrer d'autres enfants qui vivent le même

quotidien. Ce groupe de parole aura pour but de dédramatiser la maladie et de soutenir ces enfants diabétiques, leur fraterie et leurs parents. Si vous êtes intéressés par cette démarche vous pouvez contacter Laëtitia au 06 15 25 60 71 ou à l'adresse jejegrenouille@hotmail.fr.

Interview de Régis CHABOUD de l'association Sport et Forme 73

A qui s'adresse votre association ?

" Sport et forme 73 s'adresse aux personnes atteintes de la maladie de Parkinson et qui souhaitent avoir une activité physique adaptée."

Quelles activités proposez-vous ?

" On travaille l'équilibre, la coordination, la posture, le cardio. L'idée est de travailler tous les membres et leurs points faibles sous forme de jeu pour oublier la maladie. "

Quels sont les bienfaits de l'activité physique sur ce public ?

" On ne peut pas guérir la maladie mais le sport entretient les qualités qu'ils ont pour qu'ils ne perdent pas musculairement. L'activité physique permet de ralentir la maladie. "

Dites-moi en plus sur l'association ?

" Sport et forme 73 a été créée il y a 3 ans en lien avec France Parkinson. Chaque semaine on a une quinzaine de personnes. Les séances ont lieu tous les jeudis de 15h00 à 16h00 à

la salle de convivialité de Barberaz. Avant la séance les participants bénéficient d'une demi-heure de méditation pleine conscience avec un sophrologue. "

Contact

06 70 70 15 96

sportetforme73@gmail.com



La population est recensée



Les 11 agents recenseurs recrutés

Du jeudi 16 janvier au samedi 15 février, les agents recenseurs ont parcouru la commune afin de recenser tous les logements.

Ce recensement a lieu tous les 5 ans et permet d'actualiser la population légale de la commune, de décrire ses caractéristiques et celles des logements. C'est à partir du nombre d'habitants que découle la dotation de l'État au budget communal.

Les agents recenseurs se sont présentés à votre domicile, munis d'une carte officielle et vous ont indiqué les démarches à effectuer, soit en ligne, soit en renseignant les documents papier. Les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel.

Au préalable, une lettre d'information a été adressée à chaque logement.

Les données des questionnaires seront exploitées par l'INSEE, seul habilité à le faire. En aucun cas vos informations ne peuvent donner lieu à un contrôle administratif ou fiscal. La participation est rendue obligatoire par la Loi, c'est un devoir civique utile à tous.

Brèves

Si vous observez un débordement d'eaux usées ou d'eaux pluviales au niveau de votre branchement ou sur le domaine public, contactez : **URGENCE ASSAINISSEMENT** au 04 79 96 86 70 (24h/24 et 7j/7).

Le nouvel espace de coaching **Denis Gerardin** alliant sport et bien-être a été inauguré à la zone de la Peysse.

Vous voulez **porter plainte**, rendez-vous à l'Hôtel de Police, 585 avenue de la Boisse, 73000 Chambéry ou complétez la pré-plainte en ligne <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>.

Cours de Natha Yoga à l'école **Yoga Lalita** (10 galerie de la Chartreuse) tous les jours sauf le dimanche.

Grand Chambéry a mis en place une plateforme qui regroupe toutes vos démarches en ligne : **simplici.grandchambery.fr**

Parcours du coeur ouvert à tous organisé par l'association des Opérés du Coeur et Malades Cardiaques de Savoie le dimanche 17 mai 2020 à partir de 10h à la plaine de loisirs de Barberaz sous l'égide de la fédération française de cardiologie.

Agenda

FÉVRIER

22 - STAR TOUR RADIO CROCHET - 19h - Grande salle polyvalente

MARS

10 - RENCONTRE DÉDICACE DIDIER FOSSEY - 18h - Bibliothèque Marguerite Chrevron

15 - ÉLECTIONS MUNICIPALES 1^{er} TOUR - 8h/18h - Grande salle polyvalente

19 - COMMÉMORATION CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE - 11h - Monument aux morts (cimetière)

22 - ÉLECTIONS MUNICIPALES 2^{ème} TOUR - 8h/18h - Grande salle polyvalente

26/31 - EXPOSITION SCULPTURES/ARTS PLASTIQUES - Salle Daisay

29 - TOURNOI DE POKER - Petite salle polyvalente

EXPRESSION DE LA LISTE BARBERAZ AVENIR

Reprise de l'Ehpad des blés d'Or

La minorité souhaite que l'Ehpad des blés d'Or reste public et sa reprise par le CCAS de Barberaz, gérée dans l'opacité par le maire, le met en danger :

- refus de diffuser cahier des charges, arrêté des comptes et rapport financier voulu par l'ARS, contraire au droit d'information des élus

- affirmation qu'un déficit de l'Ehpad n'impacte pas la commune ; le préfet le dément par courrier le 17 janvier «l'éventuel déficit de ce budget annexe a un effet sur l'équilibre du budget consolidé de la commune».

Impréparation fragilisant Ehpad et commune, amenant le maire à dire «si cette boîte est déficitaire, on la laissera bien couler» extrait ici du Conseil municipal: <https://youtu.be/gVrORvqB4zE>

Les élus de la minorité municipale